

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63-330-1924 Retenue de solde.

n° 63-330-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 mai 1924

Numéro JO

n° 330 du 31/05/1924

Date du numéro

31 mai 1924

TEXTE INTÉGRAL

une suspension de 5 jours de solde est infligée aux agents indigènes de la brigade des douanes dont les noms suivent : Robleh Ali, Hussen Achour, Robleh Amouth, Oarsama Aden, Doale Abar, Doale Djama, Abdi Hersi, Sahal Nour.